LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

SIXIEME ANNEE. — N° 177

MARDI 26 JUIN 1900

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr 50	11 fr	22 fr

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

LE MINISTÈRE

Nous voulons nous expliquer sur le Gouvernement en toute franchise, car la manière la meilleure de le défendre ce n'est pas la servilité des approbations, mais quelquefois la critique, même aigue.

Or, il nous parait que depuis les élections municipales, il a laissé quelque peu fléchir ses fermes résolutions. Il semble que l'élection parisienne, grave en soi, il est vrai, au moins comme symptôme, l'ait désemparé.

Vraiment, à quelques heures, le langage du chef du cabinet n'a pas été autre que ne l'a été auparavant celui des ministres de réaction. Et c'est dans la question de Chalon que s'est surtout manifeste ce sentiment de lassitude.

Cette question a été si mal posée par le Gouvernement lui-même qu'il devait en résulter, pour la fin, une équivoque épaisse, propice aux mêlées confuses des bulletins contradictoires.

Le Gouvernement a repoussé l'enquête, l'enquête parlementaire, et il a eu raison de la considérer comme un acte de défiance, seulement il a eu tort de s'étonner de cette défiance. Elle était le prix réservé à des défaillances toutes récentes. Elle était justifiée, et au-delà, par l'attitude du pouvoir à la Martinique où, par le crime d'un officier taidivement frappé, des malheureux, sans armes et sans défense, ont été lâchement assassinés.

Expliquons-nous. Un gouvernement peut n'être pas responsable des coups meurtriers, portés par l'armée d'un peuple.

La responsabilité est plus générale. Quand les excès du nationalisme en arrivent à exalter en l'armée tous les sentiments belliqueux, à la couper du reste de la nation, à la retourner contre le peuple sous le prétexte faux que le peuple la méprise et la hait, naturellement des heures fatales se préparent.

La responsabilité est générale, s'étend à bien des têtes, et, devant l'histoire, les partis succombent sous le poids dont ils se sont chargés. Ainsi c'est plutôt des suites données au meurtre qu'il faut se préoccuper pour limiter et fixer les griefs.

Après la Martinique vraiment le pouvoir a été trop débile. Il a envoyé au pays du crime M. Picanon, fonctionnaire traître à sa fonction, qui, fait de l'aveu même du ministre, des démarches compromettantes. Son enquête a été à ce point dénuée d'autorité que le gouvernement a prescrit une contre enquête.

Or, comment s'explique-t-il à la tribune sur le compte de ce singulier fonctionnaire M. Decrais, son chef. Il déclare qu'il a toute sa confiance et tous les éloges lui sont accordés.

Remarquez, que par une contradiction étrange le rapport de M. Picanon tendrait à innocenter le lieutenant Kahn. Or, ce lieutenant Kahn a été frappé par le pouvoir comme complable de meurtre.

D'où cette conséquence que si Kahn est coupable pour ses actes, M. Picanon qui l'a couvert l'est aussi et pour cela, il a commis, si on peut dire, une sorte de recel moral. Eh bien M. Picanon est en place. Après cela vous demanderez l'énergie à d'autres fonctionnaires.

On peut se demander par quelle bizarrerie nous avons soutenu le gouvernement. Nous l'avons soutenu parce qu'il est susceptible de revenir sur la voie qui mène au combat. Qui donc le fait hésiter ?

Le peuple est là, qui ne demande qu'à agir. Qu'on lui donne la lutte pour les réformes sociales, le signal de la bataille contre l'Église et il n'est pas un pouvoir qui ne cédera au sien.

René VIVIANI.

Comité général du Parti ouvrier

Le Comité général, réuni vendredi 22 juin en séance extraordinaire, a examiné les votes des élus du groupe parlementaire du Parti socialiste au cours de l'interpellation sur les massacres de Chalon.

La priorité demandée pour l'ordre du jour déposé par le citoyen Jaurès a été repoussée à mains levées.

Voici cet ordre du jour :

« Le Comité Général du Parti socialiste, considérant que les fâcheuses surprises de séance qui se sont produites à propos du vote sur l'enquête et de la motion Massabuau, tiennent à ce que le groupe socialiste parlementaire ne demeure pas sur les diverses propositions et motions ; rappelle à tous les élus qu'il est de devoir strict de saisir le groupe parlementaire de toutes les propositions et de tous les ordres du jour qu'ils comptent déposer ».

Le Comité général a ensuite adopté à l'appel nominal par 34 voix contre 3, une abstention et un absent, l'ordre du jour suivant déposé par les citoyens Albert Richard, Ribets et Langer :

« Considérant que dans la séance du 15 juin, à la Chambre, un certain nombre d'élus socialistes ont repoussé la proposition d'enquête parlementaire faite à la suite de l'interpellation sur les massacres de Chalon-sur-Saône, qu'ils ont de plus, après avoir repoussé isolément l'amendement Massabuau, qui représente les crimes socialistes comme un piège destiné à abuser les travailleurs, votée même amèrement dans un ordre du jour qui accordait leur confiance au gouvernement responsable.

Le Comité général désapprouve ces départs d'avoir sacrifié à des préoccupations politiques les principes supérieurs du socialisme, à clames au Congrès général de décembre 1899.

Et décide de soumettre le cas au prochain Congrès, afin qu'il juge en dernier ressort et prenne les mesures nécessaires pour assurer le culte du vote des élus en ce qui concerne les principes et la politique générale du Parti socialiste. »

Ont voté pour : A. Andrieux, J. Andrieux, Barrat, Blum, Brétry, Coutié, Camelinat, Cauchepret, Chauvin, Compère-Morel, Constans, Delory, Dreuer, Desps, Dubreuilh, Eccis, Flaquet, Favrais, Fribourg, Fortin, Guesde, Labusquière, Lafargue, Landrin, Le Trun, A. Lemormand, Letang, Lavaud, Marchand, Mullet, Moreau, Paroy, Pedron, Prévost, Revelin, Richard, Rolland, Roussel, Renaud, Sembat, Vaillant, Zévaès, Toussaint.

Ont voté contre : Charles Longuet, Jaurès, Viviani.

Abstention : Poulain

Absent : Carnaud.

Le Comité général tiendra sa prochaine séance mercredi prochain.

LES FEMMES DANS LES MINES

A FIN DE LA « HIERCHEUSE »

Un des types les plus intéressants du monde des houillères belges, la « hiercheuse », est en train de disparaître.

Encore deux ou trois ans et cette compagne de gueule du mineur aura disparu, retour à aux occupations familiales qu'elle n'aurait jamais du quitter.

La loi, sanguinaire et stupide quand il s'agit de favoriser la fortune, tarda trop longtemps à mettre fin à un abus dont pâtissaient tant de malheureuses.

Grâce à des lois édictées, il y a quelques années, la besogne des femmes dans les mines a diminué.

Petit à petit, l'adolescent a remplacé la « hiercheuse » et l'on assiste à présent à la disparition de ce type étonnant de courage et de force.

Des chiffres qui viennent d'être révélés signifient cette heureuse désuétude. Depuis 1890, il n'existe plus dans les houillères de jeunes filles de moins de 21 ans. En 1891, il y en avait 637 âgées de plus de 21 ans et, en 1896, 250. Cela rien que pour les charbonnages du Hainaut.

A en juger par cette statistique, il ne faudra pas plus de trois années pour supprimer complètement la participation des femmes aux travaux miniers. Est-ce un mal ? Il serait curieux d'obtenir la réponse des intéressés eux-mêmes, et nous connaissons assez les mineurs, leur naiveté, leur inconscience même, pour affirmer que beaucoup d'entre eux, dans l'unique pensée de la misère plus grande, répondraient affirmativement.

Pour eux, en effet, la jeune fille « à fosse », c'était le salaire nouveau et ainsi moins de misère dans la maison. On ne s'insurgea jamais contre cette atroce déchéance, cette maîtrise de la détresse qui forçait la malheureuse à flétrir la fleur de sa jeunesse dans les couches promiscuités et l'atroce besogne des chantiers, parce que les parents malheureux avaient une excuse : le salaire. Il était minime, pourtant, mais aux misérieux la moindre obole apporte un peu de réconfort. Ainsi, pendant des années, avec l'excuse de la parole famine, on abusa de la misère et de l'ignorance des pauvres.

Surement, il en est qui oseront parler pour essayer d'amoindrir la lutte humaine qui profitait de cette échéance consentie — de la lutte de la besogne déclue à ces malheureuses ouvrières.

Parlons-en ! il faut n'avoir jamais avisé, dans son bagne souterrain, la hiercheuse, pour soutenir cette excuse. Que l'on s'imagine, en effet, des filles à peine pubères, fumant comme des damnées aux « fronts » des tailles avec les abatteurs à veines, dans une atmosphère de fournaise où la ventilation n'apporte que de minimes bouffées d'air frais.

***

Il fallait les voir, demi-nues quelquefois, culottées de toile comme les hommes, la face suante sous le béguin noir, jadis surmonté d'un petit bourrelet de paille tressée, chargeant les berlines devant le « ravaleur » des tailles, les « porteurs » au toupet des « kayats » poussant les chariots sous les tonneaux des galeries, abanonnées, lasses, fourbues comme des bêtes.

Et combien de brocards insultants fouaillaient leurs peines. Car elles perdaient leurs délicatesses dans le compagnonnage du labeur, et les gas avaient, pour exalter leur travail, des criées canailles.

La louange leur était inconnue. Souvent, pourtant, aux heures d'énervement, quand la tâche trop lourde autorisait la fille à dénuder sa pauvre poitrine mièvre de gueuse, un désir enhevrait l'être du gas. L'homme affirmait d'un furtif amour la reconnaissance qu'il vouait à la compagne de sa tâche.

Ainsi tout concourait à faire de la malheureuse un être de déchéance. Mariée elle devenait une compotate flasée, fatiguée, cynique avant l'âge, menant la maisonnée de misère avec le scepticisme d'une intelligence faussée trop tôt.

A la désuétude morale s'ajoutait l'anémie du corps. Les gésines laborieuses, les marmailles rachitiques, la débâcle d'une race usée trop vite, ne signifient-elles pas, dans nos bassins industriels, ce double mont ? et nous n'ajoutons pas encore la liste des catastrophes, ces hauchées de mort où tant de malheureuses périrent avec les hommes, réunis dans une commune éternité de souffrance.

A présent, tout cela est fini. Du martyre autorisé et trop longtemps, il ne restera bientôt plus qu'un souvenir, la vision de quelques mal eureuses et vaillants ennemis pas les peines génériques.

On doit à l'ouvrière des mines mieux que ce souvenir, elle a inspiré beaucoup de pitié. Mais comme elle est de cette grande armée des mis rables, en faveur de laquelle on exprime tant de sentiments en grande et si peu de sincérité, il est probable qu'elle sera vite effacée, tombée comme toutes les visions douloureuses aux cachettes de l'oubli.

CHRONIQUE
Délivrance

Ce matin là, plus lasse que de coutume, plus misérable que jamais, sentant en elle une angoisse infinie et indéfinie, elle avait pris place à l'atelier. Sa main, moins agile que de coutume, ne parvenait pas à terminer l'ouvrage que ses gros doigts chiffonnaient d'ordinaire si lestement.

Pourtant elle résistait, ne voulant pas de lacune dans sa semaine de travail, que la famille, par fortune, devait joindre à celles de ses sœurs.

La courageuse fillette avait décidé qu'elle ne serait pas malade ; elle ne voulait pas l'être !

Malgré elle, tête bourdonnaient étranges bruits. Elle n'entendait ni les chants, ni les rires de ses compagnes.

Absorbée dans sa pensée, elle passait sa vie toute d'amertume, elle se revoyait petite, vêtue d'une robe noire, suivre le convoi de sa mère, puis seule, ô bien seule ! sans jamais une parole d'amitié ; cependant, elle avait grandi. Comment, elle ne le savait guère ! Ans, elle avait été en apprentissage et alors avaient commencé pour elle les duretés de la destinée.

***

Le été à six heures, il lui fallait balayer l'atelier et, ensuite, c'étaient les interminables courses, par tous les temps, qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid, qu'il pleuve, qu'importe !

A minuit, parfois, elle n'était pas encore couchée et ses pauvres jambes enflées, ses tendres pieds endoloris ne lui rappelaient que trop qu'il est des êtres pour qui la vie est une interminable souffrance.

Cela n'empêchait pas qu'elle ne fût jolie ! Bien plus jolie, avec sa robe usée, que les jeunes filles riches, de soie ou de lin, dont elle aidait à confectionner les splendides vêtements, et parfois en son âme on regardait une sorte de rêverie — la rêverie de ceux qui sont marqués trop tôt pour la délivrance — elle s'était dit, elle aussi, fragile enfant, que tout est injuste sur la terre et que les heureux qu'elle voyait tous les jours étaient bien purs d'être des bourreaux, parce que privilégiés.

Elle était ouvrière à présent, mais rien n'était changé, si ce n'est qu'elle gagnait 1 fr. 50 par jour pour 10 heures de travail ! Sa pauvre robe usée, son estomac, dont les tiraillements lui rappelaient trop souvent qu'elle n'avait pas toujours déjeuné, n'avaient en rien disparu.

***

Ses yeux, ce jour-là, fatigués par les veilles, et aussi, à cause de cette angoisse qu'elle se sentait depuis le matin, se fermèrent malgré ses efforts. L'ouvrage tomba sur ses genoux, elle s'endormit.

Mais le patronné veillait. On n'est pas à l'atelier pour dormir ! Et elle qu'elle ne savait pas que la rose devait être livrée le lendemain matin ! Il faudrait veiller pour la terminer !

Alors, la pauvre enfant rouvrit ses yeux alourdis, secoua ses pensées et ses membres, essaya d'être gaie et parvint à finir sa journée.

La dernière, hélas ! qu'elle fit ! Trois jours après elle était morte d'une fièvre typhoïde, causée par la fatigue et les privations. Son âge, 18 ans ! Ses dernières paroles : c'est de misère que je meurs !

***

Elle avait à cette heure suprême, où pour quelques-uns tout s'efface compris la cause des souffrances qu'elle ressentait si pesantes.

Oui ! la misère, l'âpre mis re des uns qui fait la splendeur des richesses des autres, sans leur donner le bonheur pourtant !

Pourquoi donc, qui vous drape dans le velours et dans la soie, avez-vous quelque chose qui ne va pas ? Elles qui s'étiolent, brisées rainées d'avoir trop travaillé pour elles toutes pour les bals, les fêtes, les noces, tandis que la mort, de ses doigts osseux, tisse leur linceul !

Quand donc la misère cessera-t-elle de les tuer, elles aussi, pour la destruction ?

Quand donc le privilège de la jeunesse et de la joie s'étendant à tous, cessera-t-il d'être criminel pour devenir l'apanage de l'humanité entière ?

C. V.

IMPUDENCE BOURGEOISE

Le propre de la société capitaliste et la tare de ses membres est l'hypocrisie.

L'hypocrisie innée, héréditaire, produit du milieu.

Un Tzar, dont l'existence même est une menace pour la sécurité publique, parlera de paix et de fraternité ; un prêtre, de vertu ; un nationaliste, d'armée ; un banquier, de patrie ; un patron, de liberté !

C'est tout simplement de l'impudence.

Se fait-on idée de l'astuce inconsciente d'un employeur qui tient sous sa domination et fait produire, à son seul profit, mille ouvriers et plus, venant parler à ceux-là qu'il exploite du respect de la liberté ?

La liberté est chose sacrée. Joli thème ma foi, avec lequel le premier épicier enrichi peut décorer ses sacs à café en vers éblouissants.

Et de quelle liberté jouit-on donc dans une société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, sur l'usurpation, au bien de tous au profit de quelques-uns ?

La liberté chez l'industriel prend son vol pour l'ouvrier avec le jet de la sirène.

Encore est-ce beaucoup s'avancer. Dans certains pays industriels, le patronat ne se contente pas de tirer profit de la force musculaire de son producteur, il tire profit de la nécessité pour celui-ci de consommer, de manger, de se vêtir, de se loger.

Ou peut-on trouver une plus flagrante violation de la liberté ?

En société capitaliste, le viol de la liberté de l'individu est patent à chaque pas. Il ne peut d'ailleurs en être autrement, la liberté n'existe pas lorsqu'elle dépend, pour le plus grand nombre, du bon vouloir d'une minorité qui détient la richesse sociale et les moyens de production.

L'homme libre serait celui qui détiendrait ses propres moyens de production, et celui-là ne peut pas être dans le régime actuel car l'organisation capitaliste se dresserait contre lui et l'écraserait.

Le principal argument ou plutôt l'unique, dont nos adversaires font une arme contre le collectivisme, est celui-ci : « La liberté individuelle serait supprimée, chacun serait obligé de se nourrir, de se vêtir, de se loger de la même façon ».

Ce raisonnement bourgeois ne tient pas.

Aujourd'hui-même, chacun se nourrit, se vêtit et se loge de la même façon. Je ne sais he pas qu'il y ait des gens qui, pour le simple souci de leur liberté, abandonnent les aliments azotés consommés par tout le monde, pour se payer la fantaisie d'essayer de se nourrir avec de l'acide carbonique !

Chacun se vêtit sans trop se plaindre des lois draconiennes de la mode ; il n'y a que les fous, les militaires et les prêtres qui font bande à part, et se distinguent du commun des mortels.

Chacun loge dans des maisons bâties sur les mêmes lois de stabilité. Voilà encore une oppression qui serait douce à ceux qui logent sous les ponts.

Se plaint-on aujourd'hui que nul ne soit libre de construire comme bon lui semble des maisons d'habitation ; il est des règlements à observer, des lois à respecter. La société collectiviste ne fera pas autre chose pour les habitations de demain.

Elle ne fera simplement que supprimer des parasites la liberté de gruger d'autres hommes et de vivre sans produire à leurs dépens.

Le travail de tous au lieu de profiter à quelques-uns, profitera à tous, la richesse, au lieu de se diriger vers un même coffre-fort patronal, se répartira sur tous les membres de la société qui l'auront créée.

Cette suppression de liberté d'appropriation individuelle ne pourra être que conforme à ce principe : « la liberté est le droit pour chacun de faire tout ce qui ne porte pas atteinte à la liberté de son voisin ».

C'est pourquoi les bourgeois ont bien mauvaise grâce à s'en plaindre par avance.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

Une Fête Ouvrière

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 24 juin. — Il y a quelques mois, à Saint-Mandé, au banquet annuel des associations ouvrières de production, M. Waldeck-Rousseau disait : « il faut que l'État donne l'exemple et confie ses travaux aux associations ouvrières. »

Le Parlement ayant mis à la disposition du président du conseil un crédit de 100 francs pour la construction d'une salle des fêtes jugée indispensable au ministère de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau donna des instructions formelles pour que les travaux fussent effectués par des associations ouvrières coopératives.

Les associations ouvrières s'étant mises aussitôt à l'œuvre, la construction de la nouvelle salle a été menée si bien dans un délai de deux mois, et hier, à six heures, le dernier lot ayant été placé, le président du conseil et Mme Waldeck-Rousseau recevaient, à l'occasion de l'achèvement des travaux, tous les ouvriers, tous les collaborateurs de l'œuvre accomplie.

Il y avait là, assemblés autour d'un superbe buffet dressé à leur intention, deux cents ouvriers, en costume de travail, appartenant à tous les corps de métier du bâtiment : maçons, menuisiers, charpentiers, terrassiers, sculpteurs, peintres, etc.

Aux côtés du président du conseil et de Mme Waldeck-Rousseau se tenaient MM. Demagny, secrétaire général ; André Ulrich et René Waldeck-Rousseau, chefs de cabinet ; Perchaud, Cardieu, chefs adjoints ; Boncourt et Coussol, secrétaires particuliers.

L'architecte du ministère, M. Paul Dupré, a présenté ses principaux collaborateurs : MM. Javaron (les charpentiers de Paris), Carles (les terrassiers, dallages et maçons de Paris), Hilaire (la menuiserie moderne), Bonnet (la Lutece, plomberie et couverture), Paquier (union des ouvriers serruriers), Bord (les fumistes de Paris), Gillet (la Mutuelle, peinture), Pradelle (les parquetteurs de la Seine).

M. Waldeck-Rousseau a serré la main de chacun d'eux, et, prenant la parole, il a prononcé l'allocution suivante :

« J'ai tenu à constater ici, dans cette construction que vous venez d'élever, le succès d'une idée qui m'a toujours été particulièrement chère. Il y a six ans, dans une salle voisine de celle-ci, j'affirmais ma confiance raisonnée dans l'avenir des Sociétés coopératives de production. L'essor qu'elles ont pris montre que je n'étais pas le seul à l'espérer.

» Je disais que l'État et les administrations publiques devraient être leurs premiers clients. Le Parlement ayant bien voulu m'accorder des crédits pour cette salle de fêtes, c'est à vous que je me suis adressé.

» Ceux qui viendront ici à l'occasion de l'Exposition y trouveront la preuve que ma confiance a été bien placée. S'ils sont frappés de l'élégante simplicité du plan qui fait à M. Dupré le plus grand honneur, ils admireront aussi la perfection de l'ouvrage et le fini de son exécution. Il faut qu'ils admirent aussi qu'il ait pu être exécuté dans les délais prévus ; ce sera là un fait assez rare pour mériter une place dans les annales du bâtiment.

» Il faudra, monsieur Dupré, trouver un emplacement pour inscrire dans un cartouche, avec le nom de l'architecte, celui des Sociétés qui ont si bien exécuté son œuvre. Il me sera très agréable de l'inscrire au ministère de l'intérieur une bonne et juste réclame au profit des associations ouvrières.

» Je me souhaite pour avoir beaucoup de bâtiments ministériels à construire ; cette mission très douce serait traversée par d'autres soucis moins attrayants. Mais je vous souhaite à tous beaucoup de commandes, un long avenir de prospérité et je bois à tous les coopérateurs français. »

Ces paroles ont été couvertes de chaleureux applaudissements.

Puis Mme Waldeck-Rousseau a offert le champagne à toutes les invités qui ont trinqué fraternellement.

A l'heure terminée, M. Javaron, au nom de ses camarades des coopératives ouvrières, a

---

FEUILLETON DU 26 JUIN. — N° 2

MONSEIGNEUR

PAR

Paul SAUNIÈRE

PROLOGUE

— Depuis deux heures, oui.

— Au point de ne pas pouvoir bouger ?

— A ce point que je crains bien que l'héritier du duc ne vienne au monde avant l'arrivée de son père.

L'œil du jeune abbé s'éclaira d'une lueur étrange.

— Rassurez-vous, dit-il, je vais vous faire avancer une chaise, qui vous transportera sans secousse à l'hôtel que je vous ai choisi.

— Est-ce près d'ici ?

— A deux pas, rue St-Dominique.

— Le nom de la rue ne m'avance à rien je ne connais pas Paris ; mais mes malles..

— Un portefaix les chargera sur ses épaules et nous suivra.

— Et si mon mari arrive ?

— Vous lui laisserez l'adresse que je vais vous donner, et il viendra vous rejoindre.

— C'est juste, rien n'est plus simple. Eh bien ! cousin écrivez cette adresse sur une feuille de papier, afin que je la remette en descendant à la propriétaire de ce garni.

L'abbé écrivit : « Hôtel de Lidessac, rue St-Dominique, au coin de l'Esplanade des Invalides. »

— Êtes-vous prête ? demanda-t-il alors.

La duchesse se leva, non sans difficulté.

— Attendez un moment, dit-elle. Le temps d'enfermer dans la malle les trois ou quatre objets de toilette qui encombrent cette chambre et je suis à vous.

— Faites, répondit Savournin ; pendant ce temps je vais faire avancer une chaise escortée de deux portefaix.

Il sortit précipitamment, se rendit sur la place du Palais-Royal, et revint presque aussitôt avec une chaise escortée de deux portefaix.

Le galant abbé déployait une activité incroyable. Évidemment, il lui tardait que Gabrielle eût quitté l'hôtel de Normandie et eut pris possession de celui qu'il avait loué pour elle.

Il alla chercher sa cousine, à qui les premières douleurs arrachaient parfois un léger cri, lui offrit son bras, lui fit descendre à pas comptés les quelques marches de l'escalier, attendit qu'elle donnât ses instructions à la maîtresse de céans, l'accompagna jusqu'à la chaise dans laquelle il la fit monter, — tout cela avec une sollicitude qu'on aurait pu qualifier de maternelle, si l'âge du jeune abbé avait autorisé cette expression.

Cependant, au moment de monter dans la chaise, la jeune femme avait hésité.

— Savournin, avait-elle dit, je crois que vous me faites commettre une folie.

— Par exemple, cousine ! se défendit-il en souriant. Vous verrez que vous ne regretterez rien dans un quart d'heure.

— Je l'espère bien ! fit-elle vivement. Sans cela je ne me serais pas décidée à vous suivre.

Pendant ce temps, les portefaix avaient descendu les malles.

Aussi, dès que Gabrielle fut installée dans la chaise, le jeune abbé donna l'ordre aux porteurs de se mettre en marche. Ils obéirent.

Grand à lui, il suivit à la portière, tenant respectueusement son chapeau à la main et essayant de distraire sa cousine à qui le mouvement un peu précipité de la chaise causait des douleurs de plus en plus vives.

Ces douleurs devinrent si fortes pendant un moment que la duchesse fut obligée de faire arrêter les porteurs.

Le jeune abbé se détourna avec un mouvement d'impatience.

— Morbleu ! grommela-t-il. Est-ce que nous n'arriverons pas ?

Au bout d'une ou deux minutes il se pencha vers Gabrielle.

— Croyez-moi, lui dit-il, ne perdons pas un temps précieux, allons jusqu'au bout...

— C'est donc bien loin ? Vous m'avez dit que c'était à deux pas, fit-elle observer.

— Dans un moment nous serons arrivés lui répondit-il.

Et d'un signe impérieux, qu'il accompagna d'un léger froncement de sourcils il donna l'ordre aux porteurs de se mettre en route.

Ils franchirent alors le Pont-Royal d'un pas plus accéléré, longèrent la rue du Bac et s'engagèrent dans la rue Saint-Dominique.

— Nous voilà dans la rue, dit Savournin à Gabrielle pour lui faire prendre patience.

— Ah ! tant mieux, s'écria-t-elle, car je souffre horriblement.

Mais la rue Saint-Dominique est fort longue et l'hôtel de Lidessac était situé tout à fait à l'extrémité.

Gabrielle eut donc dix longues minutes de supplice à endurer, avant de pénétrer dans la cour de l'hôtel, dont son cousin venait de faire ouvrir la porte massive.

Quand elle arriva, elle était à bout de force et de courage.

Il fallut que l'abbé et Bazile la soutinssent chacun par un bras et la transportassent dans l'appartement qui lui était destiné.

La vue de cette cour immense, de cet escalier magnifique, de cette chambre si coquettement meublée, opéra chez la jeune femme une diversion salutaire.

— A la bonne heure ! dit-elle. Il me semble que je reviens à la vie.

— Et ce n'est pas tout, ajouta l'abbé en soulevant les rideaux de la fenêtre, regardez quel magnifique jardin vous avez pour vous promener.

Elle se pencha curieusement, mais elle se laissa tomber, presque aussitôt, sur un fauteuil, vaincue par la souffrance.

— Ainsi, cousin, dit-elle, je suis chez moi ?

— Tout à fait, ma chère.

— Alors, je vous demanderai la permission de me coucher..... je n'en peux plus !

— Comme il vous plaira, répondit-il. Mais, au fait, reprit-il avec une nuance d'inquiétude, où est donc votre femme de chambre ?

— Elle est restée à Bléré.

— Comment ! elle ne vous a pas accompagnée ?

— C'était bien convenu pourtant, mais la maladroite est tombée malade l'avant-veille de mon départ, de sorte que je suis venue accompagnée seulement de mon cocher.

— Et votre cocher, où est-il ?

— Il est retourné à Bléré avec le carrosse et les chevaux.

— Ainsi, vous êtes seule, absolument seule à Paris, demanda-t-il.

— Oui, cousin, sans cela je ne me serais pas permis de vous déranger.

— Et vous avez bien fait Gabrielle, dit Savournin avec empressement.

— Donc, laissez-moi me mettre au lit, poursuivit-elle. Dans un quart d'heure je vous autorise à revenir.

Il passa dans le petit salon qui communiquait avec la chambre et dans lequel Bazile avait dressé le couvert.

A peine s'en aperçut-il. Il marchait dans le salon, en proie à une grande agitation.

— Seule... murmurait-il, elle est seule... tout marche au gré de mes désirs.

Si quelqu'un avait saisi en ce moment l'expression de sa physionomie, il aurait été surpris du brusque changement qui s'était opéré.

Ces traits efféminés, ordinairement doux et souriants, étaient empreints maintenant de résolution et de froide cruauté. L'œil brillait d'éclairs farouches, un rictus amer plissait la lèvre, la main crispée serrait fiévreusement la garde de l'épée.

Tout à coup il s'arrêta.

— Si le duc n'allait pas venir... dit-il à mi-voix.

Un rayon d'espérance illumina son front soucieux.

— Non, reprit-il énergiquement. Qu'il vienne ! Mieux vaut en finir...

En ce moment la porte s'ouvrit lentement et Bazile parut.

— Faut-il servir le souper, monseigneur ? demanda-t-il.

— Pas encore, attends mes ordres.

Le laquais se retira aussitôt.

Le jeune abbé continua d'arpenter la pièce étroite dans laquelle il se trouvait, écoutant de temps à autre les bruits étouffés qui parvenaient de la chambre de Gabrielle.

Au bout d'un quart d'heure enfin, il frappa distinctement à la porte.

— C'est vous, Savournin ? demanda la jeune femme.

— Oui, cousine.

— Entrez alors.

Il s'approcha d'elle.

— Et moi qui avait fait dresser trois couverts dans le salon voisin !... dit-il.

— Comment ! vous avez pensé à cela, fit-elle avec un peu d'étonnement. Vous, un garçon ! un prêtre !

— Il faut bien manger, répondit-il.

— C'est juste.

— Eh bien, n'éprouvez-vous pas le besoin de prendre quelque chose ?

— Oh ! non, je souffre trop, dit-elle en étouffant un cri ; mais que cela ne vous empêche pas de souper, cousin.

— Merci, rien ne presse, cousine. Pourtant il me semble qu'une tasse de bouillon et un blanc de volaille ne vous feraient pas de mal.

Au lieu de lui répondre, la jeune femme poussa un grand cri, saisit entre ses dents les draps et les couvertures, qu'elle mordit à pleine bouche.

— Ah ! s'écria-t-elle. Nous n'avions pas songé à cela..

— A quoi donc ? fit vivement l'abbé.

— Un médecin, vite un médecin ! cria Gabrielle entre deux syncopes.

— Rassurez-vous, lui dit-il d'une voix douceureuse, j'ai pensé à tout.

— Comment ! même au médecin !

— Oui. A tout hasard, j'en ai fait pré-